Agence canadienne de développement international

Canadian International Development Agency

AIDE alimentaire

Le programme canadien

Canada

Le programme canadien d'aide alimentaire

La nécessité de l'aide alimentaire

Nourrir tous les habitants de la Terre est un objectif humanitaire fondamental. C'est aussi une mission difficile à remplir dans le monde actuel, où la situation alimentaire se caractérise par un mélange complexe d'impressionnants résultats et de problèmes non résolus.

Il y a aujourd'hui un milliard de personnes de plus à nourrir qu'en 1974. Les réserves alimentaires -- les céréales en particulier -- demeurent abondantes, mais les pays du tiers monde en proie à des pénuries aiguës sont si nombreux que le cinquième de l'humanité souffre de sous-alimentation. La croissance de la population mondiale fait grimper le nombre des victimes de la malnutrition à un rythme impitoyable : environ un million et demi de plus par année au cours des années soixante-dix. Exprimée en pourcentage, la proportion des sous-alimentés va toutefois en diminuant, puisque la population mondiale augmente annuellement d'environ 80 millions d'habitants. On estime, d'autre part, à 14 millions le nombre d'enfants qui meurent chaque année de malnutrition ou d'autres maladies (soit autant que si quatre avions gros porteurs s'écrasaient toutes les heures). Il est ironique de constater que la plupart des personnes qui ont faim dans le monde sont des ruraux travaillant dans le secteur de la production alimentaire.

Les pays du tiers monde produisent globalement assez de céréales pour nourrir plus de 90 p. 100 de leurs habitants. Leur production agricole a augmenté régulièrement de 3 à 4 p. 100 par année, bien que, dans les pays très pauvres, le taux d'augmentation dépasse à peine 2 p. 100 et est donc déphasé par rapport au rythme de croissance de la population. Les pays en développement récoltent aujourd'hui la moitié du poisson capturé dans le monde, par comparaison au quart en 1952. En Afrique, la production alimentaire s'est accrue de 20 p. 100 au cours des années soixante-dix, soit environ 1,5 p. 100 par année. La population de ce continent a toutefois plus que doublé de 1950 à 1980, augmentant de 33 p. 100 dans les années soixante-dix; la production par habitant y a donc subi une baisse réelle, qui a fait de l'Afrique le point de mire des préoccupations internationales face au problème de la faim dans le monde. C'est pourtant en Asie, là où les progrès de l'agriculture ont été les plus marquants, que vivent le plus grand nombre d'affamés, bien que de graves problèmes de sous-alimentation persistent dans les Antilles et en Amérique latine.

Au début des années soixante, les pays en développement importaient 14 kg de céréales par personne chaque année; aujourd'hui, leurs importations dépassent 80 kg. De surcroît, ils règlent eux-mêmes la facture de 90 p. 100 des denrées qu'ils importent, proportion qui ne fait absolument pas partie de l'aide alimentaire. Certains pays sont tout simplement incapables de combler leur déficit vivrier au moyen d'importations commerciales. La chute des cours des produits de base, la hausse des paiements liés à leur dette et la stagnation de l'économie mondiale ces dernières années ont gravement affaibli leur pouvoir d'achat sur les marchés internationaux. Ce sont les pays en déficit vivrier à faible revenu qui ont été les plus durement touchés. Sans l'aide alimentaire, ils seraient placés devant une alternative déchirante: soit affecter encore davantage de leurs rares recettes en devises à l'achat de denrées plutôt que de pétrole, d'engrais, d'équipements et d'autres biens essentiels à leur développement à long terme, soit laisser la consommation alimentaire tomber à des niveaux encore plus bas qu'à l'heure actuelle. L'aide alimentaire a beau ne représenter que le dixième des denrées importées par les pays en développement, elle demeure néanmoins une forme d'assistance très importante pour de nombreux pays à faible revenu.

Des millions d'êtres humains, dans les pays en meilleure position aussi bien que dans les plus démunis, ne peuvent se permettre d'acheter les aliments dont ils ont besoin même lorsque ceux-ci sont disponibles, parce que leurs revenus sont trop faibles pour que leurs besoins puissent se traduire en demande réelle. Pour vaincre la faim, ils doivent non seulement augmenter leur production, mais aussi avoir l'argent nécessaire pour acheter des denrées. Autrement dit, ils doivent compter sur la création d'emplois viables et sur la production de revenus.

Les objectifs du programme

L'aide alimentaire canadienne favorise le développement et l'état nutritionnel des populations sous-alimentées, en visant les objectifs suivants :

- augmenter les disponibilités alimentaires dans les pays en déficit vivrier;
- accélérer leur développement en libérant leurs disponibilités en devises et en créant des ressources nationales à des fins d'investissement;
- fournir des compléments alimentaires aux groupes vulnérables sur le plan nutritionnel;
- offrir des moyens de subsistance dans des situations d'urgence et de redressement. (Bien que la plupart des gens associent aide alimentaire et secours d'urgence, le quart seulement de l'aide alimentaire canadienne est en fait acheminé dans de telles situations.)

Accordée autant pour des raisons humanitaires que pour le développement, l'aide alimentaire sert des fins multiples. Par exemple, des programmes d'alimentation complémentaire sont réalisés en faveur de groupes vulnérables sur le plan nutritionnel, mères et enfants en bas âge surtout. Les projets de travaux rétribués en vivres donnent du travail à des ouvriers agricoles démunis, tout en soutenant les efforts de développement du pays, par la construction de routes, l'aménagement de remblais et de canaux d'irrigation, et d'autres travaux en zone rurale. Comme le tiers monde paie 90 p. 100 de ses importations alimentaires, on ne s'étonnera pas que l'aide fournie serve très souvent à soutenir la balance des paiements, de manière à soulager de leur fardeau financier les pays qui n'ont pas les moyens d'importer toutes les denrées dont ils ont besoin sans nuire à leurs efforts de développement à long terme. Une fois cette aide vendue sur les marchés locaux, le pays peut investir le produit de la vente dans des projets de développement agricole, dans des plans d'incitation à l'intention des agriculteurs, dans l'instauration des réformes requises pour trouver des solutions à long terme aux problèmes alimentaires et dans d'autres initiatives de développement. Enfin, les envois d'aide alimentaire peuvent servir à compléter les réserves céréalières dont ces pays ont besoin pour faire face aux mauvaises récoltes éventuelles (causées de façon inattendue par des inondations, la sécheresse, l'invasion d'insectes) et pour amortir les brusques augmentations de prix qu'entraînent de telles pénuries.

Le volume de l'aide et les canaux utilisés

Le Canada collabore étroitement avec d'autres pays donateurs dans le secteur de l'aide alimentaire. Nous nous sommes en effet engagés, par la Convention relative à l'aide alimentaire, à acheminer chaque année une quantité préétablie de céréales vers les pays en développement, de manière à ce qu'ils puissent compter sur un minimum garanti d'aide alimentaire. Suivant l'obligation contractée par cette convention, le Canada doit fournir chaque année 600 000 tonnes métriques de blé ou l'équivalent.

Les besoins alimentaires du tiers monde étant considérables et croissants, les envois du Canada ont toujours dépassé le minimum convenu, comme en font foi les tableaux ci-annexés. Ces dernières années, la valeur annuelle de notre aide alimentaire dépassait

400 millions de dollars, soit plus d'un million de dollars par jour. Cette aide a emprunté les trois canaux décrits ci-après.

L'aide alimentaire multilatérale est acheminée principalement par la voie du Programme alimentaire mondial (PAM), qui l'affecte à des projets de travaux rétribués en vivres, à des programmes d'alimentation à l'intention de groupes vulnérables, à des programmes d'alimentation dans les écoles et à d'autres projets d'aide alimentaire. Le PAM administre en outre la Réserve alimentaire internationale d'urgence, dont l'objectif est de fournir des secours alimentaires en cas de crise.

L'aide alimentaire bilatérale, dite de gouvernement à gouvernement, est acheminée directement aux gouvernements bénéficiaires, qui, le plus souvent, la vendront sur les marchés locaux. En pareil cas, les prix sont étroitement surveillés, pour que les producteurs locaux ne subissent pas une concurrence déloyale, et le produit de la vente sert des fins de développement, surtout des projets et des programmes agricoles. Des secours alimentaires d'urgence sont également accordés de gouvernement à gouvernement, ainsi qu'à des réfugiés et à des victimes de troubles civils ou de catastrophes naturelles, gratuitement.

En troisième lieu, l'ACDI appuie les activités que les organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes réalisent à l'étranger dans le secteur de l'aide alimentaire. L'Agence complète les dons des agriculteurs canadiens à la Banque de céréales vivrières du Canada, qui réunit des groupes confessionnels dont le but est d'encourager les producteurs agricoles à participer au développement international en donnant une partie de leurs récoltes au programme d'aide alimentaire. En outre, l'ACDI paie le lait écrémé en poudre et d'autres produits alimentaires que des ONG utilisent dans des situations d'urgence ou qui servent à compléter des projets de travaux rétribués en vivres et des programmes d'alimentation, d'envergure modeste.

Le panier d'aide

Le panier d'aide alimentaire se compose principalement de blé et de farine, les produits autres que les céréales -- huile de canola, lait écrémé en poudre, poisson -- représentant environ 30 p. 100 du total. Les achats d'aide alimentaire entraînent d'importantes retombées sur l'agriculture, l'industrie des pêches et l'industrie laitière de toutes les régions du Canada. Pour obtenir plus de renseignements sur le panier d'aide alimentaire, consulter la brochure de l'ACDI intitulée *Aide alimentaire: ce que fournit le Canada et pourquoi.*

Décembre 1988

Publication autorisée par la ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry.

Publié par la Direction générale des affaires publiques
Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4
Tél. : (819) 997-6100

La nouvelle orientation de l'aide alimentaire

Le gouvernement a annoncé, en mars dernier, un nouveau plan d'action qui guidera le programme canadien d'aide publique au développement jusqu'à l'aube du prochain siècle. Cette stratégie, intitulée *Partageons notre avenir*, prévoit un train de mesures destinées à faire de l'aide alimentaire canadienne un outil de développement encore plus efficace :

- l'aide alimentaire continuera d'augmenter à un rythme annuel de 5 p. 100, dans le cadre des prévisions budgétaires;
- la part d'aide alimentaire bilatérale et multilatérale accordée sur une base pluriannuelle pourra atteindre 75 p. 100, ce qui facilitera la planification et le redressement à long terme;
- tous les pays admissibles à l'assistance canadienne pourront se voir accorder de l'aide alimentaire à des fins de développement;
- l'aide sera accordée de manière à ne pas décourager la production locale et à combler les besoins des pays bénéficiaires en respectant les habitudes alimentaires locales;
- l'aide alimentaire sera accordée aux pays avec lesquels l'ACDI, seule ou conjointement avec d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux, peut engager un dialogue sur les politiques agricoles et assurer le suivi nécessaire;
- une aide alimentaire sera accordée lorsque le pays bénéficiaire aura adopté ou sera disposé à adopter une saine politique de développement agricole;
- l'aide alimentaire servira tout particulièrement à soutenir les réformes agricoles du pays bénéficiaire ou ses programmes d'ajustement structurel;
- le Canada recourra davantage à la coopération tripartite (par ex.: livrer du blé canadien au Zimbabwe en échange de maïs envoyé à titre d'aide alimentaire au Mozambique);
- le Canada sera disposé à aider les bénéficiaires à renforcer leurs capacités au chapitre de la collecte de données, de l'analyse des politiques, du contrôle de la nutrition, et de la planification agricole et alimentaire;
- le Canada continuera de permettre que l'aide alimentaire «non liée» atteigne 5 p. 100;
- le gouvernement continuera de faire une large place à l'aide alimentaire multilatérale, notamment celle fournie par le PAM; il veillera à ce que cette aide soit acheminée aux populations les plus démunies du tiers monde tout en favorisant la création d'emplois et l'augmentation de la production agricole locale.

Décaissements, aide alimentaire

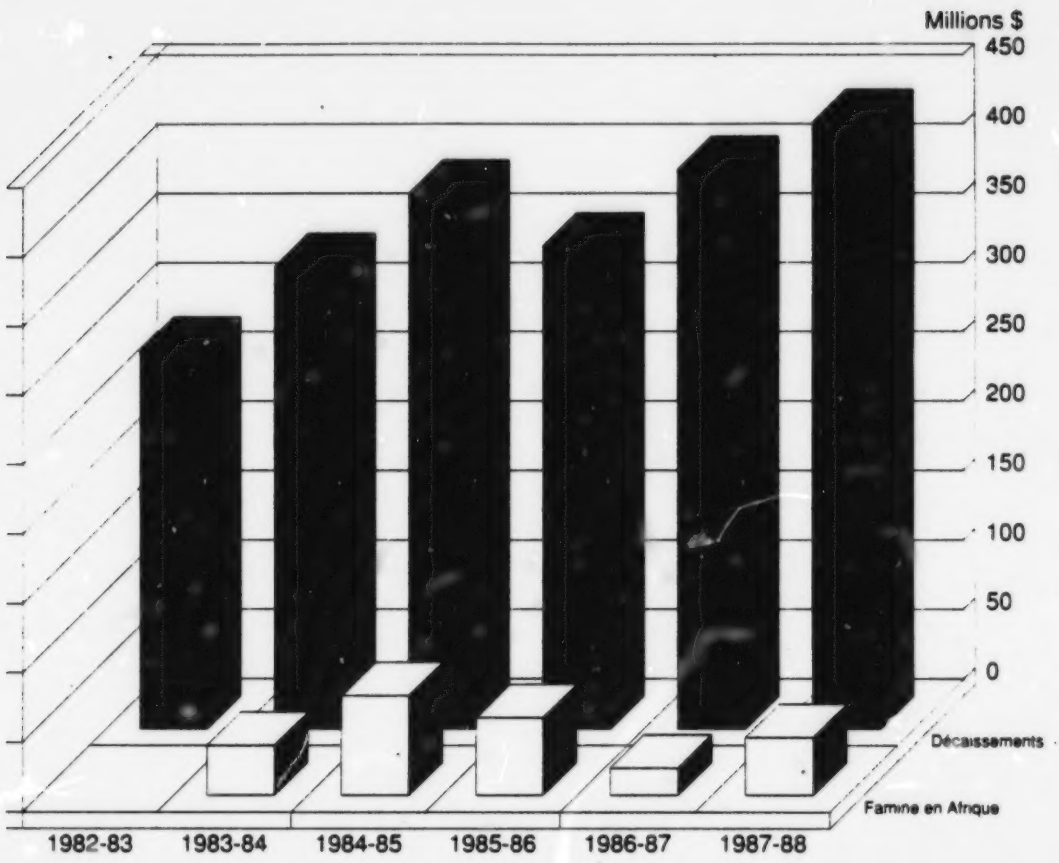

1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88
273	333	386	348	403	437
	(36)*	(72)*	(56)*	(20)*	(42)*

*Portion des décaissements totaux reliée directement à la famine en Afrique.

Aide alimentaire canadienne par région

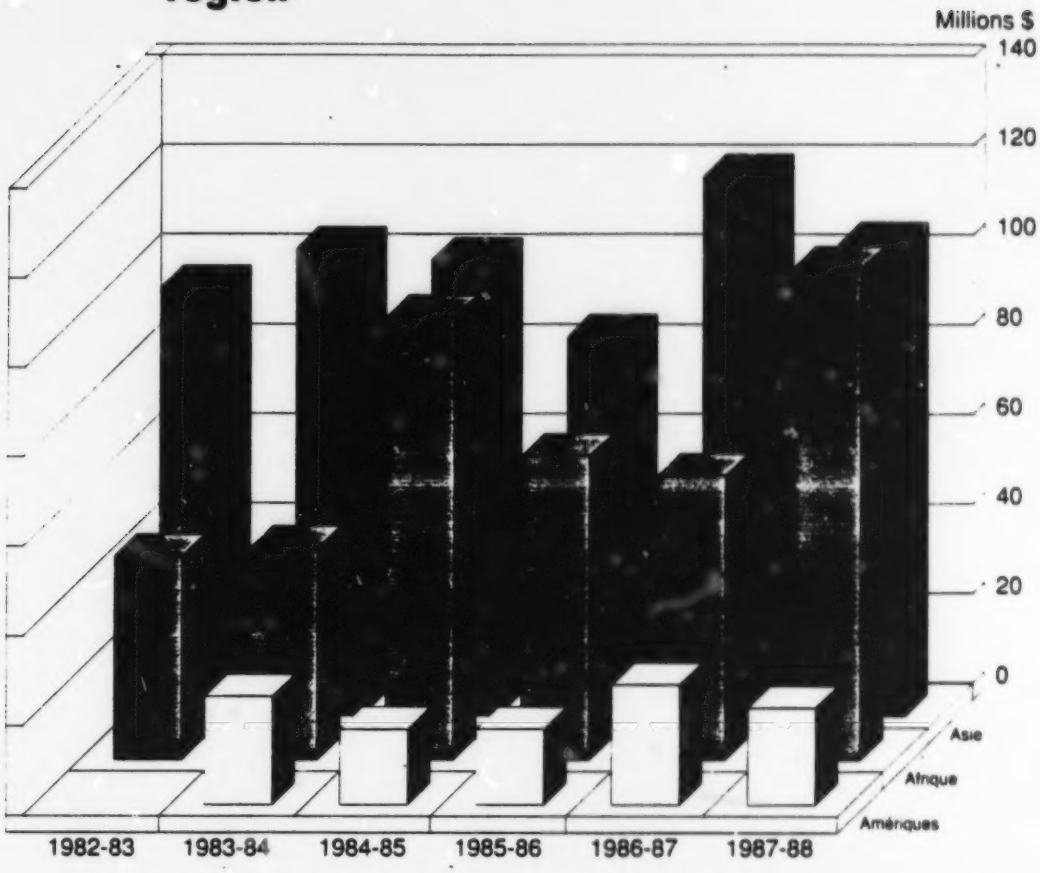

	1982-83		1983-84		1984-85		1985-86		1986-87		1987-88	
	M$	%	M$	%	M$	%	M$	%	M$	%	M$	%
Asie	95,5	68	104,1	60	101,8	47	84,6	50	120,4	57	105,3	45
Afrique	45,5	32	47,3	26	98,9	45	67,9	40	63,5	30	109,8	46
Amériques	-	-	24,2	14	16,9	8	17,0	10	26,8	13	21,7	9
TOTAL	141,0	100	175,6	100	217,6	100	169,5	100	210,7	100	236,8	100

Aide alimentaire canadienne par voie d'acheminement

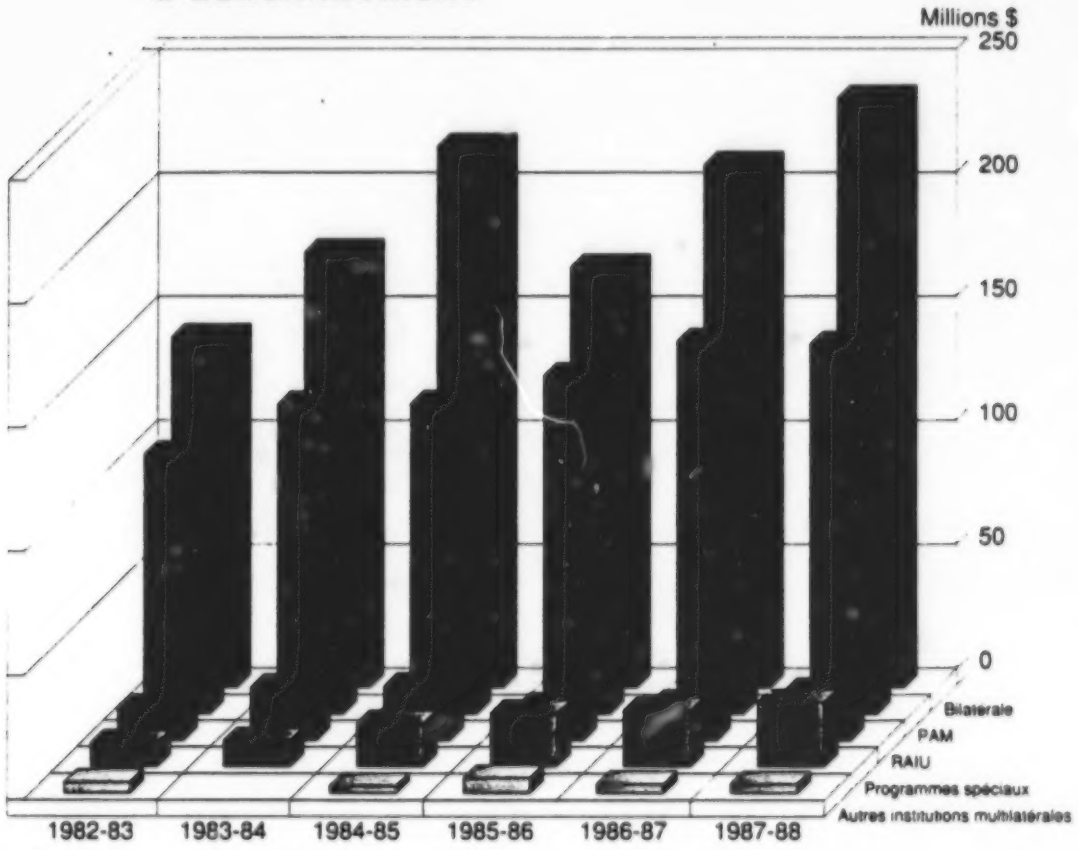

Année financière	Total	Bilatérale		PAM		RAIU		Autres institutions multilatérales		Programmes spéciaux	
	M$	M$	%	M$	%	M$	%	M$	%	M$	%
1982-83	273,2	141,5	52	104,9	38	12,6	5	4,5	2	9,7	3
1983-84	332,5	175,6	53	124,9	38	21,5	6	-	-	10,5	3
1984-85	385,8	218,4	57	125,1	32	21,9	6	2,9	1	17,5	4
1985-86	347,8	169,6	49	136,4	39	13,9	4	6,2	2	21,7	6
1986-87	402,8	211,0	52	150,3	37	15,0	4	3,7	1	22,8	6
1987-88	436,7	237,8	54	149,2	34	20,0	5	3,6	1	26,1	6

Composition du panier d'aide

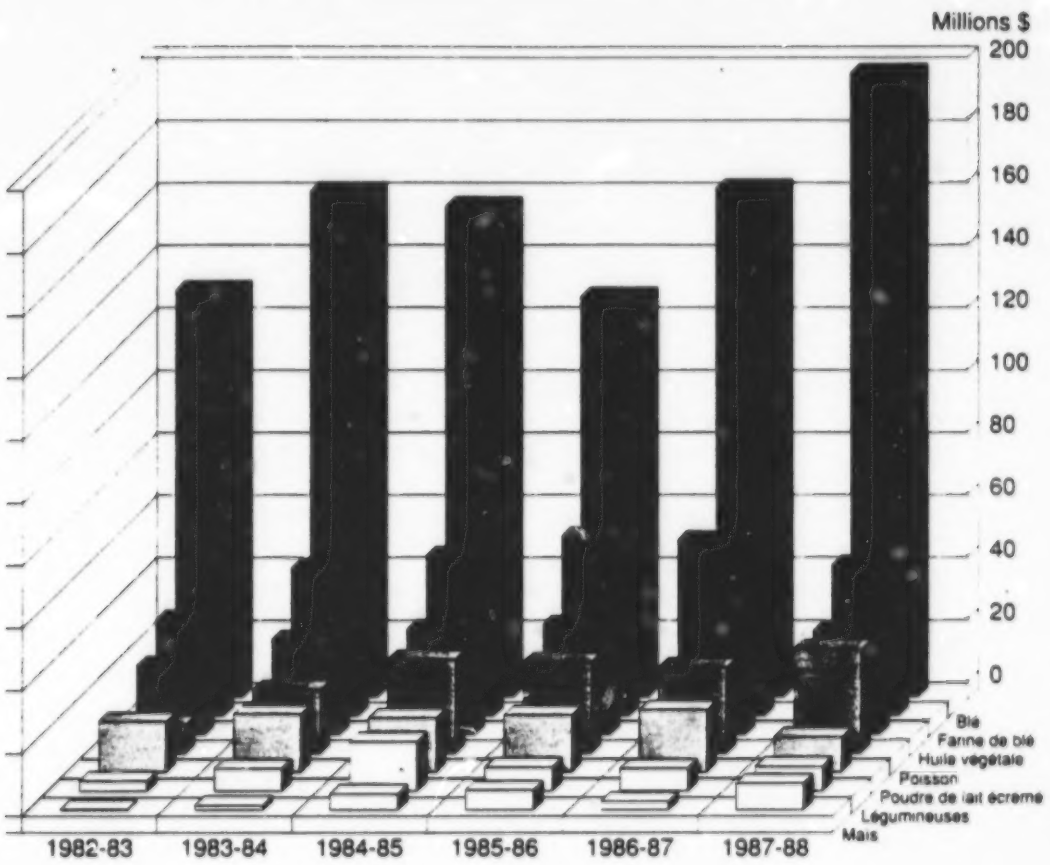

	Blé		Farine de blé		Maïs*		Poudre de lait écrémé		Légumineuses		Huile végétale		Poisson		Total**
	M$	%	M$	%	M$	%	M$	%	M$	%	M$	%	M$	%	M$
1982-83	130.1	61	30.7	14	0.3	1	16.2	8	3.3	2	22.1	10	9.3	4	212.4
1983-84	161.6	56	47.1	16	1.6	1	18.6	6	7.2	3	30.3	11	20.5	7	287.2
1984-85	156.9	50	51.1	16	5.1	2	17.4	6	15.9	5	33.6	11	30.2	10	310.4
1985-86	127.9	45	57.2	20	6.4	2	18.4	7	7.7	3	35.0	13	29.2	10	282.2
1986-87	162.7	49	46.8	14	2.7	0.8	20.0	6	7.2	2	62.1	19	27.5	8	329.3
1987-88	199.6	58	48.2	14	8.5	3	11.3	3	7.9	2	33.0	10	33.3	10	342.0*

*Incluant farine

**Coût des denrées uniquement

* En outre, l'ACDI a fourni 9,295 millions de dollars à la RAIU et aux ONG pour l'achat d'autres denrées.